

**Assemblée générale**

Distr. générale
28 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*****Titre XII
Sûreté et sécurité****Chapitre 34
Sûreté et sécurité**

(Programme 28 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	4
Autres éléments d'information.	14
A. Direction exécutive et administration	14
B. Programme de travail	17
Sous-programme 1. Coordination de la sécurité et de la sûreté.	19
Sous-programme 2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs	25
Composante 1. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	25
Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	30
C. Appui au programme.	35

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/70/6/Add.1.

** A/69/6/Rev.1.



Annexes

I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017	37
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	38
III. Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017	42
IV. Montant indicatif des ressources prévues pour l'ensemble des activités du Département de la sûreté et de la sécurité	43

Vue d'ensemble

Tableau 34.1 **Ressources financières (budget ordinaire)**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2014-2015	243 751 200
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	407 400
Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	139 500
Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(1 263 600)
Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(273 200)
Variation	(989 900)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2016-2017 ^a	242 761 300

^a Aux taux révisés de 2014-2015.

Tableau 34.2 **Postes (budget ordinaire)**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2014-2015	1 058	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 19 P-4, 17 P-3, 7 P-2/P-1, 8 G(1 ^{er} C), 170 G(AC), 308 ASS, 515 AL
Postes proposés pour l'exercice biennal 2016-2017	1 058	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 19 P-4, 17 P-3, 7 P-2/P-1, 8 G(1 ^{er} C), 170 G(AC), 308 ASS, 515 AL

Orientation générale

- 34.1 Le Département de la sûreté et de la sécurité est chargé de l'exécution du programme de travail décrit dans le présent chapitre. Les activités prévues relèvent du chapitre 34 du programme 28 (Sûreté et sécurité) du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.
- 34.2 Le programme a pour but d'assurer l'orientation, l'appui opérationnel et le contrôle du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies créé par la résolution 59/276 et par des résolutions ultérieures de l'Assemblée générale.
- 34.3 Les objectifs généraux de ce programme sont les suivants : a) assurer l'efficacité des activités des Nations Unies en prévoyant des mesures efficaces et rapides en cas de menace ou d'urgence; b) limiter les risques grâce à un mécanisme concerté de gestion des risques de sécurité, notamment un système d'évaluation des risques et des menaces mis en œuvre en coopération avec les autorités nationales des pays hôtes; et c) continuer à élaborer des politiques, normes et procédures de sécurité opérationnelles, qui incorporent les pratiques de référence et qui s'appliquent à tout le système des Nations Unies, en faisant dans la mesure du possible un effort d'harmonisation, faciliter leur application et s'assurer qu'elles sont respectées.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général; G = agent des services généraux; AC = activités cofinancées; AL = agent local; AC = Autres classes; 1^{er}C = 1^{re} classe; BO = budget ordinaire; ASS = agent du Service de sécurité; RxB = ressources extrabudgétaires.

- 34.4 Considérant qu'il faut nécessairement mettre en commun les idées, les données d'expérience et les solutions possibles et partager les coûts pour atténuer la vulnérabilité du système et tirer le meilleur parti des ressources, le Département de la sûreté et de la sécurité s'acquittera de sa mission en adoptant un mode de fonctionnement intégré et interdépendant, c'est-à-dire en collaborant étroitement avec tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, sous l'égide du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité.
- 34.5 Les activités du Département seront exécutées dans le cadre de deux sous-programmes : l'un consacré à la coordination de la sécurité et de la sûreté et l'autre à la coordination régionale des dispositifs de sécurité et à l'appui aux bureaux extérieurs. Pendant la période 2016-2017, le Département continuera de renforcer la coordination du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies; de veiller à ce que soient régulièrement formulées et appliquées des politiques et procédures de sûreté et de sécurité du personnel des Nations Unies et des personnes à leur charge, des visiteurs, des représentants, des locaux et des biens; de compiler, d'harmoniser et d'adopter des politiques, normes et procédures opérationnelles communes. Il continuera de défendre l'idée que le système des Nations Unies doit évaluer de manière systématique l'importance relative de ses programmes, en particulier dans les environnements à haut risque, afin de renforcer la méthode de gestion des risques de sécurité appliquée dans le cadre du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies. Il renforcera encore la qualité de ses moyens d'évaluation de la sécurité et invitera les États Membres à collaborer. Le Département continuera de coordonner les activités du réseau de gestion de la sécurité et de la sûreté du système des Nations Unies. Il continuera d'étudier les mesures prises en vue de renforcer les ressources humaines et financières dont il dispose pour faciliter des interventions rapides en cas de problèmes et d'urgences en matière de sécurité et pour améliorer la gestion des situations de crise dans le cadre du réseau de gestion de la sécurité et de la sûreté du système des Nations Unies.

Vue d'ensemble des ressources

- 34.6 Le montant total des ressources demandées pour l'exercice biennal 2016-2017 au titre du budget ordinaire pour ce chapitre, y compris la part de l'ONU dans le cofinancement des coûts de sûreté et de sécurité, s'élève à 242 761 300 dollars (avant actualisation des coûts), soit une diminution de 989 900 dollars (0,4 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015. La variation tient à quatre éléments : a) les ajustements techniques se rapportant à l'élimination de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2015; b) les nouveaux mandats et les transferts entre les composantes; c) les nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale; et d) les gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale. Les réductions proposées ne compromettent pas la bonne exécution de l'intégralité des mandats.
- 34.7 Les nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale tiennent compte des propositions de gel du recrutement à des postes permanents et des réductions des dépenses au titre d'objets autres que les postes, qui sont prévues pour l'exercice 2016-2017.
- 34.8 Les réductions proposées dépendront des effets de la mise en service d'Umoja (phases de Démarrage et d'Extension 1) d'ici à la fin de l'année 2015. Comme il est trop tôt pour déterminer précisément quels seront ces effets, les réductions proposées sont fermes d'un point de vue financier mais non du point de vue opérationnel. Les détails concernant le gel des postes et la réorganisation des fonctions et des attributions qui résultera de ce gel et de la suppression de postes ne pourront être déterminés qu'en 2016-2017, lorsque les répercussions de la mise en service d'Umoja seront mieux connues.
- 34.9 La répartition des ressources est indiquée dans les tableaux 34.3 à 34.5.

Tableau 34.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire^a

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation						Total	Pour- centage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale							
A. Direction exécutive et administration	6 857,6	6 989,4	—	—	(66,0)	—	(66,0)	(0,9)			6 923,4	200,1	7 123,5
B. Programme de travail													
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	174 269,7	170 043,2	407,4	139,5	(1 046,4)	—	(499,5)	(0,3)			169 543,7	7 781,8	177 325,5
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs													
Composante 1. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	50 916,2	52 215,2	—	—	—	—	—	—			52 215,2	2 203,4	54 418,6
Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	7 214,7	6 182,8	—	—	(141,5)	—	(141,5)	(2,3)			6 041,3	147,9	6 189,2
Total partiel — programme de travail	232 400,6	228 441,2	407,4	139,5	(1 187,9)	—	(641,0)	(0,3)			227 800,2	10 133,1	237 933,3
C. Appui au programme	8 233,1	8 320,6	—	—	(9,7)	(273,2)	(282,9)	(3,4)			8 037,7	309,0	8 346,7
Total partiel, 1	247 491,4	243 751,2	407,4	139,5	(1 263,6)	(273,2)	(989,9)	(0,4)			242 761,3	10 642,2	253 403,5

2) Quotes-parts hors budget ordinaire^b

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	2016-2017 (montant prévu)
B. Programme de travail			
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	1 456,8	1 748,3	1 806,5
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs			
Composante 1. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	5 894,5	5 640,6	5 721,4
Total partiel, 2	7 351,3	7 388,9	7 527,9

3) Ressources extrabudgétaires^c

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	2016-2017 (montant prévu)
B. Programme de travail			
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	6 132,2	6 480,7	5 750,3
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs			
Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	580,3	521,5	515,7
Total partiel, 3	6 712,5	7 002,2	6 266,0
Total	261 555,2	258 142,3	267 197,4

^a Y compris la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU conformément aux accords de partage des dépenses, d'un montant estimatif de 61 144 000 dollars correspondant aux dépenses effectives pour l'exercice biennal 2012-2013, d'un montant prévu de 62 676 000 dollars pour l'exercice 2014-2015 et du même montant pour l'exercice 2016-2017.

^b Ressources nécessaires financées exclusivement au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

^c Ressources nécessaires financées à l'aide des ressources extrabudgétaires constituées de recettes provenant du remboursement des services d'appui aux structures administratives.

Tableau 34.4 Postes^a

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
SSG	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-1	4	4	—	—	—	—	—	—	4	4
P-5	7	7	—	—	1	1	—	—	8	8
P-4/3	36	36	—	—	11	11	—	—	47	47
P-2/1	7	7	—	—	1	1	—	—	8	8
Total partiel	57	57	—	—	13	13	—	—	70	70
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	8	8	—	—	—	—	—	—	8	8
Autres classes	170	170	—	—	2	2	14	12	186	184
Total partiel	178	178	—	—	2	2	14	12	194	192

	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
			2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017		
Catégories diverses										
Agents de sécurité	308	308	—	—	3	3	9	9	320	320
Agents locaux	515	515	—	—	—	—	—	—	515	515
Subtotal	823	823	—	—	3	3	9	9	835	835
Total	1 058	1 058	—	—	18	18	23	21	1 099	1 097

^a Non compris les postes relevant des activités cofinancées, qui figurent dans le tableau 34.9 ci-après.

^b Ressources nécessaires financées exclusivement au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

^c Ressources nécessaires financées à l'aide des ressources extrabudgétaires constituées de recettes provenant du remboursement des services d'appui aux structures administratives.

Ajustements techniques

- 34.10 La variation de 407 400 dollars dans le budget ordinaire s'explique par l'effet-report sur l'exercice biennal de 18 postes d'agents locaux créés en 2015 en application de la résolution 69/262 de l'Assemblée générale (413 900 dollars) à l'appui des opérations de sûreté et de sécurité pour les nouveaux locaux de la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba, en partie compensé par l'élimination de dépenses non renouvelables (6 500 dollars).

Nouveaux mandats

- 34.11 Des ressources d'un montant de 139 500 dollars sont demandées pour appuyer les travaux de rénovation de la Maison de l'Afrique (Africa Hall), prévus par la résolution 69/262 de l'Assemblée générale.

Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 34.12 Une réduction des crédits d'un montant total de 1 263 600 dollars est proposée pour les postes (578 200 dollars) et les autres objets de dépense (685 400 dollars) au titre de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale. La réduction de 578 200 dollars au titre des postes correspond au gel proposé du recrutement à des postes permanents pour le sous-programme 1 (Coordination de la sécurité et de la sûreté) (440 700 dollars) et la composante 2 du sous-programme 2 (Appui aux bureaux extérieurs) (137 500 dollars).
- 34.13 La réduction proposée au titre des objets de dépenses autres que les postes (685 400 dollars) correspond essentiellement à la baisse des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et à la réduction des montants prévus pour les autres dépenses de personnel et le mobilier et le matériel qui devrait résulter des nouveaux gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2016-2017.

Gains d'efficience découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 34.15 La réduction d'un montant total de 273 200 dollars au titre des postes (122 600 dollars) et des autres objets de dépense (150 600 dollars) est proposée conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale. La réduction de 122 600 dollars au titre des postes à la composante appui

aux programmes s'explique par le projet de geler les recrutements à des postes permanents (122 600 dollars).

- 34.15 La réduction proposée au titre des objets de dépenses autres que les postes (150 600 dollars) correspond essentiellement à la baisse des dépenses relatives aux frais généraux de fonctionnement et au mobilier et au matériel qui devrait résulter des nouveaux gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2016-2017.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 34.16 Pour l'exercice biennal 2016-2017, les activités inscrites au titre de ce chapitre seront financées par le budget ordinaire et les ressources budgétaires relatives aux activités cofinancées, complétées par d'autres quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 13 793 900 dollars provenant : a) de remboursements au titre des services de sécurité et de sûreté rendus aux fonds et programmes (5 750 300 dollars), y compris le financement de 21 postes; b) du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (7 527 900 dollars), dont le financement continu de 18 postes; et c) des recettes du fonds d'affectation spéciale (515 700 dollars). La diminution de 597 200 dollars par rapport à l'exercice biennal 2014-2015 s'explique principalement par la baisse des recettes prévues pour les services se rapportant à la sécurité et la sûreté de l'Organisation des Nations Unies à Genève rendus aux fonds et programmes en raison de la réduction prévue des besoins en la matière.

Activités cofinancées

- 34.17 Le Département étant responsable a) de la sûreté et de la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs et des locaux dans les principaux lieux d'affectation et b) de la sûreté et de la sécurité des opérations des Nations Unies sur le terrain, ses activités sont financées à la fois par le budget ordinaire et par une participation des organismes couverts par le système de gestion de la sécurité sur le terrain.
- 34.18 Comme précisé ci-après, les fonctions et les activités du Département qui sont financées au moyen des ressources consacrées aux activités cofinancées sont les suivantes :
- a) Division des opérations régionales (sous-programme 2, composante 1);
 - b) Dispositifs de sécurité sur le terrain (sous-programme 2, composante 1);
 - c) Service de l'appui aux bureaux extérieurs (sous-programme 2, composante 2), dont la Section de la formation et du perfectionnement et le Groupe de gestion du stress traumatique (à l'exception de la Section de l'information relative à la gestion des crises qui est financée au moyen du budget ordinaire).
- 34.19 Le Département fournit des services à l'ensemble du système des Nations Unies pour les activités cofinancées, notamment dans les domaines des politiques, du contrôle, des pratiques optimales, de la formation et du conseil. Ces services ne couvrent pas nécessairement les dépenses liées à certains aspects de la sécurité opérationnelle et physique, c'est pourquoi les organismes, fonds et programmes doivent avoir leurs propres budgets de sécurité.
- 34.20 En ce qui concerne le cofinancement, les charges sont réparties entre les participants en proportion de la part de chacun dans les effectifs sur le terrain. Pour le présent exercice biennal, la part des charges de chaque organisme a été fixée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination à sa première session ordinaire de 2005, sur la base des données actualisées dont il disposait concernant les effectifs des organismes des Nations Unies dans les bureaux extérieurs. En application de la recommandation que l'Assemblée générale a formulée dans sa résolution 61/263 concernant un arrangement viable de participation aux

dépenses, le Comité de haut niveau sur la gestion est convenu que le montant affecté aux dépenses de sécurité sur le terrain serait fonction du pourcentage réel de personnel, selon les données fournies par le Conseil des chefs de secrétariat. Par la suite, le Secrétaire général a présenté les nouveaux arrangements relatifs au partage des dépenses et indiqué la part de chaque organisme dans le financement des dépenses afférentes au système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies (A/62/641).

- 34.21 Outre les activités cofinancées exécutées sur le terrain et décrites ci-dessus, des arrangements séparés sur la répartition des charges au niveau local régissent la fourniture de services de sécurité et de sûreté à l'Office des Nations Unies à Vienne, où la répartition des charges a été fixée sur la base d'une formule arrêtée par les quatre organisations dont les bureaux sont situés au Centre international de Vienne.
- 34.22 Le montant global des ressources budgétaires prévues pour les activités cofinancées du Département de la sûreté et de la sécurité s'élève à 266 072 800 dollars avant actualisation des coûts. On en trouvera le détail plus loin dans la section consacrée au programme de travail ainsi que dans le tableau 34.8.
- 34.23 Les ressources nécessaires pour l'ensemble des activités (total consolidé) réalisées dans le cadre de la fourniture de services de sécurité et de sûreté dans le monde, au Siège de l'Organisation, dans les bureaux extérieurs, les commissions régionales et sur le terrain ainsi que les services de coordination et d'appui fournis à l'ensemble des entités participantes au système de gestion de la sécurité des Nations Unies sont indiquées à l'annexe IV du présent rapport, intitulée « Total indicatif des ressources prévues pour les activités du Département de la sûreté et de la sécurité ». L'analyse figurant à l'annexe IV a adopté une approche intégrée de l'ensemble des ressources utilisées par le Département de la sécurité et de la sûreté pour fournir des services dans le monde. Pour l'exercice biennal 2016-2017, le montant total des ressources prévues pour l'ensemble des activités est estimé à 446 158 100 dollars avant évaluation des coûts, soit une diminution nette de 989 900 dollars (0,2 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015. Elles sont récapitulées dans le tableau 34.5.

1. Ressources nécessaires pour l'ensemble des activités (total consolidé)

Tableau 34.5 **Ressources nécessaires, par composante et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Total des ressources budgétaires (activités inscrites au budget ordinaire et activités cofinancées)

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	6 857,6	6 989,4	(66,0)	(0,9)	6 923,4	200,1	7 123,5
B. Programme de travail							
Activités inscrites au budget ordinaire ^a	171 256,6	165 765,2	(641,0)	(0,4)	165 124,2	7 757,2	172 881,4
Activités cofinancées	251 255,9	266 072,8	–	–	266 072,8	11 298,9	277 371,7
C. Appui au programme							
Activités inscrites au budget ordinaire	8 233,1	8 320,6	(282,9)	(3,4)	8 037,7	309,0	8 346,7
Total partiel	437 603,2	447 148,0	(989,9)	(0,2)	446 158,1	19 565,2	465 723,3

(2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
Opérations de maintien de la paix			
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	7 351,3	7 388,9	7 527,9
Total partiel	7 351,3	7 388,9	7 527,9

(3) *Ressources extrabudgétaires*

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
a) Services d'appui :			
Aux structures administratives extrabudgétaires	6 132,2	6 480,7	5 750,3
b) Activités de fond :			
Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité des fonctionnaires du système des Nations Unies	580,3	521,5	515,7
Total partiel	6 712,5	7 002,2	6 266,0
Total	451 667,0	461 539,1	479 517,2

^a Non compris la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU conformément aux arrangements de partage des dépenses d'un montant de 61 144 000 dollars correspondant aux dépenses effectives pour l'exercice biennal 2012-2013, et d'un montant prévu de 62 676 000 dollars pour l'exercice 2014-2015 et du même montant pour 2016-2017.

2. **Ressources nécessaires (budget ordinaire)**Tableau 34.6 **Ressources nécessaires, par composante et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire^a*

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	6 857,6	6 989,4	(66,0)	(0,9)	6 923,4	200,1	7 123,5
B. Programme de travail							
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	174 269,7	170 043,2	(499,5)	(0,3)	169 543,7	7 781,8	177 325,5
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs							

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Composante 1. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	50 916,2	52 215,2	–	–	52 215,2	2 203,4	54 418,6
Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	7 214,7	6 182,8	(141,5)	(2,3)	6 041,3	147,9	6 189,2
C. Appui au programme	8 233,1	8 320,6	(282,9)	(3,4)	8 037,7	309,0	8 346,7
Total partiel	247 491,4	243 751,2	(989,9)	(0,4)	242 761,3	10 642,2	253 403,5

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

Source de financement	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
Opérations de maintien de la paix :			
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 456,8	1 748,3	1 806,5
Total partiel	1 456,8	1 748,3	1 806,5

3) Ressources extrabudgétaires

Source de financement	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
Services d'appui :			
Aux structures administratives extrabudgétaires	6 132,2	6 480,7	5 750,3
Total partiel	6 132,2	6 480,7	5 750,3
Total	255 080,4	251 980,2	260 960,3

^a Y compris la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU conformément aux arrangements de partage des dépenses d'un montant de 61 144 000 dollars correspondant aux dépenses effectives pour l'exercice biennal 2012-2013, et d'un montant prévu de 62 676 000 dollars pour l'exercice 2014-2015 et du même montant pour 2016-2017.

Tableau 34.7 Postes (budget ordinaire)^a

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire ^b		Ressources extrabudgétaires ^c			
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
SSG	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-1	4	4	—	—	—	—	—	—	4	4
P-5	7	7	—	—	—	—	—	—	7	7
P-4/P-3	36	36	—	—	1	1	—	—	38	38
P-2/P-1	7	7	—	—	1	1	—	—	8	8
Total partiel	57	57	—	—	2	2	—	—	59	59
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	8	8	—	—	—	—	—	—	8	8
Autres classes	170	170	—	—	—	—	14	12	184	182
Total partiel	178	178	—	—	—	—	14	12	192	190
Catégories diverses										
Agents de sécurité	308	308	—	—	3	3	9	9	320	320
Agents locaux	515	515	—	—	—	—	—	—	515	515
Total partiel	823	823	—	—	3	3	9	9	835	835
Total	1 058	1 058	—	—	5	5	23	21	1 086	1 084

^a Non compris les postes relevant des activités cofinancées, qui figurent dans le tableau 34.9 ci-après.

^b Ressources nécessaires financées exclusivement au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

^c Ressources nécessaires financées à l'aide des ressources extrabudgétaires constituées de recettes provenant du remboursement des services d'appui aux structures administratives.

3. Activités cofinancées

Tableau 34.8 Ressources nécessaires, par composante et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Montant global des ressources budgétaires (activités cofinancées)

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
A. Programme de travail							
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	29 839,3	30 745,3	–	–	30 745,3	408,4	31 153,7
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs							

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
Composante 1. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	209 079,7	221 086,7	–	–	221 086,7	10 379,7	231 466,4
Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	12 336,9	14 240,8			14 240,8	510,8	14 751,6
Total partiel-Programme de travail	251 255,9	266 072,8	–	–	266 072,8	11 298,9	277 371,7

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
Opérations de maintien de la paix : Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	5 894,5	5 640,6	5 721,4
Total partiel	5 894,5	5 640,6	5 721,4

3) Ressources extrabudgétaires

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant prévu)	2016-2017 (montant prévu)
Activités de fond : Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité des fonctionnaires du système des Nations Unies	580,3	521,5	515,7
Total partiel	580,3	521,5	515,7
Total	257 730,7	272 234,9	283 608,8

Tableau 34.9 Postes (activités cofinancées)

	Postes temporaires									
	Postes permanents cofinancés		Cofinancement		Quotes-parts hors budget ordinaire ^a		Ressources extrabudgétaires ^c		Total	
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
D-2	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-1	7	9	–	–	–	–	–	–	7	9
P-5	30	28	–	–	1	1	–	–	31	29
P-4/P-3	312	312	–	–	10	10	–	–	322	322

	Postes temporaires									
	Postes permanents cofinancés		Cofinancement		Quotes-parts hors budget ordinaire ^a		Ressources extrabudgétaires ^c		Total	
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
P-2/P-1	14	14	–	–	–	–	–	–	14	14
Total partiel	364	364	–	–	11	11	–	–	375	375
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	4	4	–	–	–	–	–	–	4	4
Autres classes	26	26	–	–	2	2	–	–	28	28
Total partiel	30	30	–	–	2	2	–	–	32	32
Catégories diverses										
Agents de sécurité	153	153	–	–	–	–	–	–	153	153
Agents locaux	410	410	–	–	–	–	–	–	410	410
Total partiel	563	563	–	–	–	–	–	–	563	563
Total	957	957	–	–	13	13	–	–	970	970

^a Ressources nécessaires financées exclusivement par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

Autres éléments d'information

- 34.24 Le montant prévu en application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, dans la limite des effectifs disponibles d'administrateurs et d'agents des services généraux, pour les activités de suivi et d'évaluation au cours de l'exercice biennal 2016-2017, s'établit à 1 653 800 dollars prélevés sur le budget ordinaire et correspondent à 2 P-4, 2 P-3 et 2 agents des services généraux (Autres classes) au sein du Groupe de la mise aux normes, de l'évaluation et du suivi et aux coûts d'appui connexes, au titre de la composante Direction exécutive et administration.

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 923 400 dollars

- 34.25 Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité est chargé, avec son équipe de collaborateurs directs, de la gestion du système de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Compte tenu des nombreuses responsabilités qui lui incombent à l'échelle du système, des relations extérieures qu'il doit entretenir, de la taille et du mandat du Département qu'il gère et de la nécessité de veiller à la continuité des opérations en son absence, notamment pendant ses congés, il est secondé par un sous-secrétaire général, dont les principales responsabilités sont d'assurer le fonctionnement interne et l'administration quotidienne du Département.
- 34.26 Pour gérer le Département, le Secrétaire général adjoint dispose actuellement de l'appui du Service des politiques et de la mise aux normes. Ce service est chargé d'élaborer et d'adopter des politiques et des normes communes à tous les niveaux du système de gestion de la sécurité, de fournir des conseils à ce sujet, de rédiger et de tenir à jour le Manuel des politiques de sécurité et le Manuel des opérations de gestion de la sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, de rédiger des rapports à l'intention des organes délibérants et d'assumer des fonctions de

secrétariat pour le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Le Service évalue également les besoins du système en matière de politique en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience et sur les pratiques exemplaires.

- 34.27 À la suite d'une révision de la structure interne du Département, les moyens d'évaluation seront renforcés et les fonctions de mise aux normes seront assurées au moyen d'analyses documentaires et d'évaluations par pays, menées respectivement par la Division des opérations régionales et par les conseillers en chef pour la sécurité (ou les conseillers pour les questions de sécurité). Par l'intermédiaire du Groupe de la mise aux normes, de l'évaluation et du suivi, le Service examinera l'état de mise en œuvre des politiques, des procédures et des mesures relatives à la sécurité en réalisant des études d'impact et des évaluations thématiques. Les études d'impact mesureront l'efficacité des mesures de sécurité prises au niveau des pays dans le cadre du système de gestion de la sécurité, tandis que les évaluations thématiques porteront sur des thèmes, des processus et des approches spécifiques aux travaux techniques du système. Le Service apportera également un appui méthodologique pour la réalisation d'études sur la mise aux normes et d'évaluations par pays et continuera à suivre l'application des recommandations.

Tableau 34.10 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application intégrale des prescriptions des organes délibérants et le respect des politiques et des procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et financières, et assurer l'adoption et le respect renforcé de politiques et de procédures de sécurité et de sûreté du personnel, des installations et des biens au sein du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de la coordination et de l'intégration des politiques et des procédures dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies	Augmentation du pourcentage de politiques, de procédures et de normes opérationnelles communes élaborées ou révisées et régulièrement mises à jour [pourcentage]	Objectif	100	100	100
		Estimation		100	90
		Résultats effectifs			95
b) Amélioration de l'efficacité des mesures de sécurité mises en œuvre par les organisations participant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies	i) Amélioration du taux de satisfaction des organisations participant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies qui ont répondu à une enquête sur l'utilité des conclusions formulées et les conditions d'application des recommandations émises [pourcentage]	Objectif	100	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Publication et distribution en temps voulu des rapports de fond présentant des conclusions d'évaluation ainsi que des recommandations [pourcentage]	Objectif	100	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

- 34.28 Il devrait être possible d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) aucun cas de force majeure ne fait évoluer la situation de façon inattendue; b) des candidates et des candidats qualifiés originaires d'États Membres non représentés ou sous-représentés se présentent; c) toutes les parties prenantes, y compris les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, appuient l'action du Département et coopèrent pleinement avec lui afin d'atteindre l'objectif du programme, notamment le respect des politiques et des procédures relatives à la sécurité et à la sûreté des fonctionnaires du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, du personnel associé, des installations et des biens.

Produits

- 34.29 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants (budget ordinaire) :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions et/ou consultations (10);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports à l'Assemblée générale sur le fonctionnement du système de gestion de la sécurité, notamment rapport annuel sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies; rapports annuels sur les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques exemplaires; rapports spéciaux, selon les besoins (2);
 - ii) Conseil de sécurité : services fonctionnels pour les réunions : réunions et/ou consultations (6);
 - iii) Comité du programme et de la coordination : services fonctionnels pour les réunions : réunions et/ou consultations (1);
 - iv) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : services fonctionnels pour les réunions : réunions et/ou consultations (5);
 - b) Autres activités de fond :
 - i) Études d'impact et évaluations thématiques relatives au programme et aux activités en matière de sécurité (10); élaboration et diffusion de rapports de fond; enquêtes de satisfaction quant à l'évaluation de la mise aux normes; suivi des progrès accomplis dans l'application des recommandations et rapports à ce sujet; appui méthodologique pour la réalisation d'évaluations par pays;
 - ii) Mise en évidence des pratiques exemplaires et des enseignements tirés de l'expérience; diffusion et partage des pratiques exemplaires au moyen de rapports annuels internes (2);
 - iii) Promotion des instruments juridiques : élaboration, synthèse, harmonisation et adoption dans tous les lieux d'affectation des politiques, procédures et normes opérationnelles essentielles du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ainsi que des pratiques exemplaires (1); mise en place et gestion d'un système centralisé de recrutement du personnel et d'organisation des carrières en vue d'assurer la sécurité et la sûreté du personnel (1);
 - iv) Documentation destinée aux réunions interorganisations : contribution aux activités du CCS et de ses organes subsidiaires liées à des questions relatives à la sécurité et à la

sûreté; coordination des activités du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité; organisation des réunions du Réseau; élaboration et distribution des rapports du Réseau ainsi que de ceux du Comité de haut niveau sur la gestion (6);

- c) Coopération technique : stages, séminaires et ateliers : facilitation de l'intégration transversale de la problématique hommes-femmes dans tous les domaines d'activité du Département.

34.30 La répartition des ressources prévues pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 34.11.

Tableau 34.11 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration (budget ordinaire)**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	5 974,4	5 974,4	19	19
Autres objets de dépense	1 015,0	949,0	—	—
Total	6 989,4	6 923,4	19	19

34.31 Les ressources du budget ordinaire, d'un montant de 5 974 400 dollars, permettraient de reconduire 19 postes [1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 1 G(1°C) et 5 G(AC)].

34.32 Les ressources prévues au titre des autres objets de dépense, d'un montant de 949 000 dollars, financeraient les services des consultants, les voyages, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires. La diminution de 66 000 dollars prévue au titre des voyages s'explique par les effets attendus de l'application des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion.

B. Programme de travail

34.33 La répartition par composante des ressources prévues pour les activités relevant du budget ordinaire et pour les activités cofinancées (montant global) est indiquée dans les tableaux 34.12 et 34.13, respectivement.

1. Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 34.12 **Ressources nécessaires, par sous-programme^a**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
A. Programme de travail				
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	170 043,2	169 543,7	1 014	1 014
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs				

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Composante 1. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	52 215,2	52 215,2	—	—
Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	6 182,8	6 041,3	9	9
Total partiel	228 441,2	227 800,2	1 023	1 023
B. Quotes-parts hors budget ordinaire	1 748,3	1 806,5	5	5
C. Ressources extrabudgétaires	6 480,7	5 750,3	23	21
Total	236 670,2	235 357,0	1 051	1 049

^a Y compris la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU conformément aux accords de partage des dépenses, d'un montant estimatif de 62 676 000 dollars pour l'exercice biennal 2014-2015 comme pour l'exercice biennal 2016-2017.

2. Montant global des ressources budgétaires nécessaires pour les activités cofinancées

Tableau 34.13 Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
A. Programme de travail				
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	30 745,3	30 745,3	158	158
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs				
Composante 1. Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	221 086,7	221 086,7	766	766
Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	14 240,8	14 240,8	33	33
Total partiel	266 072,8	266 072,8	957	957
B. Quotes-parts hors budget ordinaire	5 640,6	5 721,4	13	13
C. Ressources extrabudgétaires	521,5	515,7	—	—
Total	272 234,9	272 309,9	970	970

Sous-programme 1 Coordination de la sécurité et de la sûreté

Ressources nécessaires pour les activités cofinancées (montant global avant actualisation des coûts) : 30 745 300 dollars

Dont : a) Part inscrite au budget ordinaire : 7 011 600 dollars

b) Part inscrite au budget des autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies : 23 733 700 dollars

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) pour les activités financées principalement au moyen du budget ordinaire : 169 543 700 dollars

- 34.34 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des services de sûreté et de sécurité du Siège, secondée par les services de sûreté et de sécurité des autres villes sièges et des commissions régionales. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au programme 28 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017. La Division assure la direction stratégique et l'administration des services de sûreté et de sécurité des bureaux hors Siège et des commissions régionales. Elle fournit des orientations générales et opérationnelles et assure l'encadrement technique des services de sûreté et de sécurité, notamment en ce qui concerne la gestion des risques liés à la sûreté et à la sécurité, l'évaluation des menaces et des risques, la sécurité physique, le recrutement, la formation et la supervision des projets liés à la sûreté et à la sécurité. Elle coordonne également les services consultatifs fournis aux autres départements de l'Organisation, aux fonds, aux programmes et aux institutions spécialisées des Nations Unies et à d'autres organisations, ainsi que les consultations avec ceux-ci, pour tout ce qui touche à la sécurité des installations et aux services de sécurité et de sûreté. En outre, il incombe à la Division d'assurer la protection systématique et coordonnée des hauts responsables de l'Organisation, ce dont se charge le Groupe de coordination de la protection.
- 34.35 Pour l'exercice biennal 2016-2017, il est proposé de créer, à partir des postes prévus pour le Bureau du Directeur de la Division des services de sûreté et de sécurité du Siège, un groupe de la sécurité des locaux, qui serait chargé d'assurer la coordination des activités visant à assurer la sécurité physique des locaux de l'ONU partout dans le monde et d'apporter un appui stratégique en la matière. La Division se charge actuellement de fournir des conseils, des orientations et une assistance en matière de sécurité physique à toutes les entités des Nations Unies dans différents sites, dont certains présentent des difficultés en termes de planification et de conception des dispositifs de sécurité physique de par leur niveau de risque élevé, l'importance de leurs effectifs et/ou leur dispersion géographique.
- 34.36 Dans sa résolution 61/263, l'Assemblée générale a recommandé que les enseignements tirés de l'expérience dans les villes sièges soient partagés avec d'autres sites et avec l'ensemble des entités des Nations Unies. Le groupe de la sécurité des locaux contribuerait à améliorer la gestion des connaissances et le partage des informations. Les enseignements tirés seraient répertoriés et diffusés afin de servir de norme pour la planification des dispositifs de sécurité physique et l'application de mesures d'atténuation du risque dans les sites autres que les villes sièges. Il est primordial que le Département détermine un ensemble complet de paramètres concernant l'évaluation, la planification et la conception des dispositifs de sécurité physique à l'intention des responsables désignés dans les sites des Nations Unies. En ce sens, le groupe, créé à cet effet, intensifierait les mesures prises et servirait de centre d'excellence. Il assurerait la gestion des moyens à l'échelle du système afin de déployer une composante opérationnelle capable de réaliser des évaluations spécifiques et d'appuyer l'application des mesures de sécurité physique proposées, selon que de besoin. Par ailleurs, il convient de noter que, dans son rapport sur la sûreté et la sécurité du

personnel humanitaire (A/68/489, par. 81), le Secrétaire général a établi qu'il était primordial d'adopter une approche plus organisée et plus cohérente de la sécurité physique. Dans sa résolution 68/101, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à évaluer en permanence les locaux de l'Organisation des Nations Unies et la sécurité physique partout dans le monde.

- 34.37 Le groupe de la sécurité des locaux qu'il est proposé de créer serait constitué de quatre postes [1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 G(AC)]. Il serait dirigé par le chef actuel du Groupe de coordination de la protection (P-5) au sein de la Division des services de sûreté et de sécurité du Siège, qui assumerait cette fonction en plus de ses tâches et responsabilités actuelles. Deux spécialistes de la sécurité physique (1 P-4 et 1 P-3) fourniraient des conseils, des orientations et une assistance aux lieux d'affectation hors siège. Ils continueraient d'être financés au moyen des ressources au titre des activités cofinancées prévues dans le cadre de la composante 1 du sous-programme 2 (Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain). Le Groupe serait épaulé par un assistant de secrétariat [agent des services généraux (Autres classes)] déjà affecté à la Division des services de sûreté et de sécurité du Siège.

Tableau 34.14 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Assurer la sécurité des membres du personnel, des représentants, des personnalités de passage et des autres visiteurs dans les locaux des villes sièges et des commissions régionales de l'Organisation, et éviter que les biens et installations de l'Organisation soient endommagés

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Instauration de conditions permettant de garantir la sécurité et la sûreté du personnel, des représentants et des visiteurs dans les villes sièges et les commissions régionales de l'ONU	i) Augmentation du pourcentage de normes minimales de sécurité opérationnelle appliquées dans les villes sièges et les commissions régionales [pourcentage]	Objectif	98	97	100
		Estimation		97	96
		Résultats effectifs			98
	ii) Réduction du nombre d'intrusions dans les locaux de l'ONU	Objectif	10	0	0
		Estimation		18	0
		Résultats effectifs			19
	iii) Réduction du nombre de réclamations liées à la sécurité	Objectif	60	60	30
		Estimation		65	65
		Résultats effectifs			8
b) Prestation aux hauts responsables de l'ONU de services de protection systématiques et coordonnés	Augmentation du nombre de voyages examinés et de besoins de protection rapprochée évalués pour les hauts responsables de l'ONU	Objectif	5 800	—	—
		Estimation		—	—
		Résultats effectifs			—
c) Amélioration de la planification et de la préparation aux situations d'urgence et de crise dans les villes sièges et les commissions régionales de l'ONU	Actualisation et mise à l'essai, comme prévu dans la phase administrative, des plans de crise, d'évacuation et d'urgence dans tous les lieux d'affectation [pourcentage]	Objectif	100	100	100
		Estimation		100	100
		Résultats effectifs			96

Facteurs externes

- 34.38 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties prenantes appuient l'action du Département et coopèrent pleinement avec lui pour atteindre l'objectif du programme, notamment le respect des politiques et des procédures liées à la sécurité et à la sûreté des fonctionnaires du système des Nations Unies, du personnel associé et des membres de leur famille, ainsi que des installations; b) aucun cas de force majeure ne fait évoluer la situation de façon inattendue; c) les représentants, les fonctionnaires et les visiteurs respectent les réglementations en matière de sécurité, de sûreté et de protection contre les incendies.

Produits

- 34.39 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires, sauf indication contraire) :
- a) Services de sécurité concernant les bureaux et les salles de conférence : contrôle des personnes, des véhicules et des paquets à l'entrée et à la sortie des locaux; exploitation et gestion du système de cartes d'accès et de plaquettes d'identité; confiscation des laissez-passer périmés; contrôles de détection d'armes cachées; services de sécurité pour les réunions, réceptions et manifestations spéciales; coordination et application des mesures de sécurité lors des manifestations spéciales organisées ou parrainées par des organismes des Nations Unies en dehors de leurs locaux; organisation de programmes de formation en matière de sécurité; hissage et descente des drapeaux des États Membres de l'Organisation;
 - b) Services liés aux garages : filtrage des véhicules à l'entrée; inspection des véhicules de livraison; détection d'explosifs dans les véhicules;
 - c) Services de protection rapprochée : protection des hauts fonctionnaires de l'Organisation et d'autres personnalités; coordination des déplacements des personnalités avec les services de sécurité et de police des pays hôtes;
 - d) Services spéciaux : conduite d'enquêtes et communication avec les services de police des pays hôtes; évaluation des risques d'atteinte à la sécurité et suivi de la situation en la matière, y compris en ce qui concerne les schémas de criminalité et les menaces terroristes;
 - e) Services de délivrance de laissez-passer et de cartes d'identité ONU : délivrance de cartes d'identité ONU et tenue des dossiers correspondants;
 - f) Services de sécurité physique : évaluations de la sécurité physique dans les locaux de l'ONU; conseils d'experts, assistance et orientations écrites à l'usage des organismes des Nations Unies en vue de la planification, de l'élaboration et de l'application de mesures de sécurité physique, notamment installation de barrières, de systèmes automatisés de contrôle des entrées et de systèmes de sécurité électroniques (y compris systèmes d'alarme, de détection des intrusions et de vidéosurveillance); détermination des caractéristiques exigées du matériel de sécurité physique et des autres dispositifs; mise en place d'une plateforme et d'un réseau de partage d'informations pour les professionnels de la sécurité physique; fourniture de documents de référence et programmes de formation à l'intention des agents des services de sécurité;
 - g) Services de détection des explosifs : maintien de moyens de détection des explosifs aux points d'entrée des véhicules et dans les secteurs où se tiennent des conférences, des réunions et des manifestations spéciales; inspection de tout le courrier et de tous les colis entrants;

- h) Services d'intervention d'urgence et de gestion des crises : fonctionnement d'un centre de contrôle chargé de surveiller tous les systèmes de sécurité 24 heures sur 24 et sept jours sur sept; gestion d'un système de commandement en cas d'incident et d'un plan de gestion des crises; intervention en cas d'incident dans les bureaux et locaux de l'ONU au Siège et dans les principaux lieux d'affectation; mise en place de mesures de détection et de contre-surveillance à proximité de tous les bureaux et locaux de l'ONU; organisation de patrouilles motorisées ou pédestres, selon les besoins; constitution et tenue à jour de registres des personnes à contacter en cas d'urgence; contribution aux différents aspects de la préparation aux situations d'urgence ainsi que de la planification et de l'exécution d'évacuations des installations situées à l'intérieur ou à l'extérieur du complexe; normalisation des procédures de sécurité;
- i) Services de sûreté : inspection des locaux de l'ONU, y compris les ascenseurs, les escaliers mécaniques et les salles des machines, afin de vérifier que rien ne risque de compromettre la sécurité ou de déclencher un incendie; organisation de programmes de formation à la sûreté à l'intention des agents de sécurité, des agents de prévention des incendies, des travailleurs manuels et des guides; coordination et conduite d'exercices d'incendie et d'enquêtes techniques; établissement de rapports et formulation de recommandations sur des questions de sûreté; contrôle et inspection des systèmes de détection des incendies et des inondations, et organisation d'exercices d'évacuation des locaux de l'ONU; imposition du port d'équipements de protection par les fonctionnaires et les travailleurs contractuels; conduite d'inspections générales de sûreté des locaux et des installations; traitement des réclamations liées à la sécurité;
- j) Services d'inspection : inspection des locaux en cas d'alerte à la bombe; intervention en cas d'alerte ou d'urgence de tout type; enquête sur les accidents de la route, les demandes de dédommagement, les accidents mettant en cause des visiteurs ou des fonctionnaires, les cas de maladie concernant des visiteurs, ainsi que les dommages causés à des biens personnels ou appartenant à l'ONU;
- k) Services de formation (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire) : maintien d'un niveau de formation professionnelle élevé en veillant à ce que les agents de sécurité soient correctement formés aux fonctions de sécurité de base et qu'ils reçoivent une formation interdisciplinaire dans des domaines techniques et spécialisés; services d'appui à la formation au Siège et dans les autres principaux lieux d'affectation, en collaboration avec la Section de la formation et du perfectionnement, de façon à garantir l'homogénéité des normes de formation dans l'ensemble du système des Nations Unies.

34.40 La répartition des ressources du budget ordinaire consacrées aux activités prévues dans le cadre du sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 34.15.

Tableau 34.15 **Ressources nécessaires (budget ordinaire) : sous-programme 1 (coordination de la sécurité et de la sûreté)**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
A. Budget ordinaire ^a				
Postes	138 652,0	138 625,2	1 014	1 014

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Autres objets de dépense	31 391,2	30 918,5		
Total partiel	170 043,2	169 543,7	1 014	1 014
B. Quotes-parts hors budget ordinaire	1 748,3	1 806,5	5	5
C. Ressources extrabudgétaires	6 480,7	5 750,3	23	21
Total	178 272,2	177 100,5	1 042	1 040

^a Y compris la part des dépenses cofinancées du Service de la sécurité et de la sûreté à Vienne à la charge de l'ONU, d'un montant de 7 011 600 dollars pour l'exercice biennal 2014-2015 comme pour l'exercice biennal 2016-2017.

- 34.41 Le montant de 138 625 200 dollars, en baisse de 26 800 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer partiellement 1 014 postes existants (1 D-2, 2 D-1, 3 P-5, 10 P-4, 11 P-3, 4 P-2, 5 G(1°C), 155 G(AC), 308 ASS et 515 AL). La diminution nette de 26 800 dollars s'explique par le gel du recrutement à certains postes (440 700 dollars), en partie contrebalancé par l'effet-report sur l'exercice biennal de 18 postes d'agent de sécurité (agent local) créés au sein du Service de la sûreté et de la sécurité de la Commission économique pour l'Afrique en 2015 afin d'appuyer les opérations de sûreté et de sécurité des nouveaux bureaux (413 900 dollars), conformément à la résolution 69/262 de l'Assemblée générale.
- 34.42 Les ressources prévues au titre des autres objets de dépense, d'un montant de 30 918 500 dollars, permettraient de financer le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires nécessaires pour assurer la sécurité pendant les périodes de forte charge de travail; les voyages des agents du Groupe de la protection rapprochée effectués pour assurer la protection des hauts fonctionnaires; les voyages du personnel ayant pour objet de visiter les bureaux hors Siège; les services contractuels; les frais généraux de fonctionnement; les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel; et la part des dépenses du Service de la sécurité et de la sûreté à Vienne à la charge de l'ONU, conformément aux accords de partage des dépenses avec d'autres organisations basées au Centre international de Vienne (voir tableau 34.16). La diminution nette de 472 700 dollars tient compte des effets cumulés des éléments suivants : i) la baisse des dépenses relatives aux voyages (185 100 dollars) qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion; ii) les réductions supplémentaires devant intervenir en 2016-2017 en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (420 600 dollars); iii) la non-reconduction des dépenses non renouvelables liées à la création de postes au Service de la sûreté et de la sécurité de la Commission économique pour l'Afrique pendant l'exercice biennal 2014-2015 (6 500 dollars); iv) elle est en partie contrebalancée par l'augmentation des autres dépenses de personnel (139 500 dollars) liées à la prestation de services de sécurité physique pendant la rénovation de l'Africa Hall, qui devrait commencer en 2017 en application de la résolution 69/262 de l'Assemblée générale.
- 34.43 Aux ressources du budget ordinaire viendront s'ajouter des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 7 556 800 dollars, soit une diminution de 672 200 dollars par rapport à l'exercice précédent, provenant des recettes perçues au titre de l'appui au programme correspondant au remboursement des dépenses engagées par l'administration centrale pour les services d'appui liés à des activités, fonds et programmes financés au moyen de ressources extrabudgétaires (5 750 300 dollars), ainsi que du compte d'appui

aux opérations de maintien de la paix (1 806 500 dollars). Ces ressources extrabudgétaires et quotes-parts hors budget ordinaire permettraient de financer respectivement 21 et 5 postes, les autres dépenses de personnel, les services contractuels et les autres frais de fonctionnement à l'appui d'activités inscrites au budget ordinaire. Ce mode de financement contribue à apporter une réponse cohérente, efficace et rapide à toutes les menaces planant sur la sécurité ainsi qu'aux autres urgences, à atténuer les risques et à garantir l'application de politiques, normes et procédures opérationnelles de sécurité de qualité fondées sur les pratiques exemplaires en la matière. La baisse de 672 200 dollars par rapport à l'exercice biennal 2014-2015 s'explique principalement par la réduction attendue des recettes provenant des services de sécurité et de sûreté rendus aux fonds et programmes à l'Office des Nations Unies à Genève, étant donné que ces services seront sans doute moins sollicités qu'auparavant.

- 34.44 La répartition des ressources consacrées aux activités cofinancées prévues dans le cadre du sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 34.16.

Tableau 34.16 **Ressources nécessaires pour exécuter les activités cofinancées prévues dans le cadre du sous-programme 1 (Service de la sécurité et de la sûreté à Vienne, part imputable à Vienne)**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Montant global des ressources budgétaires ^a				
Postes	27 181,6	27 181,6	158	158
Autres objets de dépense	3 563,7	3 563,7	—	—
Total	30 745,3	30 745,3	158	158

^a La part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU s'élève à 7 011 600 dollars pour l'exercice biennal 2014-2015 comme pour l'exercice biennal 2016-2017.

- 34.45 Le montant global des ressources budgétaires prévues pour les activités cofinancées, s'élevant à 27 181 600 dollars, permettrait de financer 158 postes (1 P-5, 1 P-4, 1 P-2/1, 2 G(1°C) et 153 ASS).
- 34.46 Le montant de 3 563 700 dollars demandé au titre des autres objets de dépense permettrait de financer le personnel temporaire (autre que pour les réunions) (328 800 dollars), les heures supplémentaires (1 211 400 dollars), les voyages (17 200 dollars), divers services contractuels (398 300 dollars), la location et l'entretien du mobilier et du matériel et divers services (1 111 300 dollars), le nettoyage et l'entretien des uniformes, les communications, les fournitures liées à la sécurité (361 800 dollars), le remplacement du matériel de sécurité et de sûreté (129 600 dollars), et les subventions et contributions (5 300 dollars).

Sous-programme 2

Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs

Composante 1

Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain

Ressources nécessaires pour les activités cofinancées (montant global avant actualisation des coûts) : 221 086 700 dollars

- Dont :*
- a) *Part inscrite au budget ordinaire : 52 215 200 dollars*
 - b) *Part inscrite au budget des autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies : 168 871 500 dollars*

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) pour les activités financées principalement au moyen du budget ordinaire : 52 215 200 dollars

- 34.47 La responsabilité opérationnelle de la composante 1 du sous-programme 2 incombe principalement à la Division des opérations régionales. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au programme 28 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017. Par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, la Division est chargée de coordonner les opérations de sécurité courantes menées par les bureaux hors Siège du Département de la sûreté et de la sécurité et leur personnel dans plus de 158 pays, soit quelque 660 zones de sécurité désignées distinctes, de prévenir les problèmes de sécurité sur le terrain, de se préparer à y faire face et d'intervenir lorsqu'ils se produisent, de mobiliser des ressources pour prêter assistance sur le terrain, si nécessaire, aux responsables désignés dans l'exercice de leurs fonctions, et de coordonner les activités de gestion de crise dans les situations d'urgence.
- 34.48 La Division des opérations régionales est également responsable de la fourniture d'un appui fonctionnel et analytique aux activités hors Siège du Département de la sûreté et de la sécurité. À ce titre, elle est constituée de groupes et de bureaux, dont le Groupe de l'analyse des menaces et des risques, créé en application des paragraphes 33 à 39 de la section XI de la résolution 59/276, qui est la principale entité, à l'échelle du système des Nations Unies, chargée de détecter les nouvelles menaces, de déterminer les domaines de vulnérabilité et d'élaborer des stratégies et des mesures d'atténuation des risques.
- 34.49 Les activités de l'ONU en matière de sécurité sur le terrain sont régies par les politiques, procédures et programmes élaborés en étroite collaboration avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Constitué de cadres supérieurs chargés de contrôler la sécurité au sein de leurs entités respectives, le Réseau examine les politiques et les procédures et contrôle leur application. Il fait des recommandations au Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.
- 34.50 La Division assure la coordination des activités courantes avec les bureaux hors Siège et fournit des directives opérationnelles au personnel des services de sécurité sur le terrain. Elle mobilise des ressources en personnel pour faire face aux besoins sur le terrain, prête son appui aux responsables désignés dans les situations d'urgence, fournit aux directeurs de programme, au Secrétaire général et à d'autres hauts fonctionnaires des informations à jour sur la sécurité et les menaces, et apporte une aide importante en cas de crise, notamment de prise d'otages. Le personnel de la Division se déplace fréquemment dans les régions où ont lieu des opérations pour prêter une assistance ou effectuer des missions d'évaluation.

- 34.51 Pour l'exercice biennal 2012-2013, l'Assemblée générale a approuvé le reclassement de quatre postes de conseiller en chef pour la sécurité, qui passeraient de la classe P-5 à la classe D-1 dans les missions et lieux d'affectation considérés comme très importants en raison de leur taille, de la complexité des programmes et mandats qui y sont mis en œuvre, et du haut niveau des responsabilités qui incombent à leur personnel en matière d'encadrement et de programmes dans des situations d'urgence humanitaire complexes. Depuis lors, les besoins opérationnels se sont considérablement accrus dans d'autres lieux d'affectation hors Siège et, avec eux, les besoins d'encadrement, d'où la proposition de reclasser deux postes supplémentaires de conseiller en chef pour la sécurité en les faisant également passer de la classe P-5 à la classe D-1. Le surcoût résultant du reclassement de ces postes, créés au titre des activités cofinancées, sera compensé par une réduction des dépenses autres que les postes, de sorte qu'il n'y ait pas d'incidences sur le montant des ressources nécessaires pour les activités cofinancées au titre de ce sous-programme.

Tableau 34.17 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Assurer la sécurité et la sûreté des fonctionnaires des Nations Unies, du personnel associé et des personnes à leur charge, et assurer l'efficacité des activités de programme des Nations Unies dans l'ensemble des lieux d'affectation

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration des dispositions en matière de sûreté et de sécurité	i) Approbation par la Division des opérations régionales des mises à jour des évaluations des risques pour la sécurité [pourcentage]	Objectif	100	100	100
		Estimation		96	100
		Résultats effectifs			88
	ii) Augmentation du pourcentage de normes minimales de sécurité opérationnelle et de normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile compatibles avec les évaluations des risques pour la sécurité qui sont approuvées par la Division des opérations régionales et mises en œuvre sur le terrain [pourcentage]	Objectif	95	95	85
		Estimation		96	85
		Résultats effectifs			94
b) Amélioration de la capacité d'intervention en cas d'urgence et de crise, et de la rapidité des interventions en cas de problèmes de sécurité	i) Augmentation du pourcentage de plans de sécurité approuvés par la Division des opérations régionales [pourcentage]	Objectif	95	95	90
		Estimation		80	90
		Résultats effectifs			68
	ii) Déclenchement en temps voulu du système de gestion des crises et d'intervention en cas de crise [pourcentage]	Objectif	100	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–
c) Perfectionnement du système de gestion de la sécurité	i) Examen et approbation en temps voulu des niveaux de sécurité dans les pays et les missions où l'ONU est présente [pourcentage]	Objectif	100	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
	ii) Augmentation du pourcentage de visites d'aide à la sécurité et d'évaluation dans les pays et les missions où l'ONU est présente [pourcentage]	Objectif	50	–	–
		Estimation		–	–
		Résultats effectifs			–

Facteurs externes

34.52 La composante 1 du sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Le niveau des menaces et des risques auxquels sont exposés le personnel, les biens et les opérations des Nations Unies n'a pas sensiblement varié;
- b) L'éventuel engagement de dépenses effectué en urgence à la suite de catastrophes survenues dans un pays, de conflits armés ou d'attentats terroristes perpétrés contre des biens ou des membres du personnel des Nations Unies n'impose pas une réaffectation importante des ressources;
- c) Toutes les parties prenantes, dont les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, appuient l'action du Département et coopèrent pleinement avec lui pour atteindre l'objectif du programme, notamment en appliquant les politiques et les procédures concernant la sécurité et la sûreté des fonctionnaires des Nations Unies, du personnel associé et des personnes à leur charge ainsi que des installations.

Produits

34.53 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire, sauf indication contraire) :

Autres activités de fond

- a) Missions d'assistance et d'évaluation des risques pour la sécurité dans certains lieux d'affectation (30);
- b) Exploitation en continu du centre de communications, de manière à maintenir le contact dans le monde entier avec les spécialistes de la sécurité du Département, à permettre une remontée rapide de l'information et à assurer les communications de base dans les situations de crise (budget ordinaire seulement);

Coopération technique

- c) Participation à des ateliers régionaux sur les questions de sécurité et de sûreté; réunions et séminaires annuels sur le système de gestion de la sécurité et les pratiques de référence ainsi que les inspections de conformité (40); participation à des ateliers régionaux sur les questions de sécurité et de sûreté (1);

Services de contrôle interne

- d) Examen et mise à jour annuels de l'analyse des menaces et des risques, des normes minimales de sécurité opérationnelle et des plans de sécurité;
- e) Examen des modalités et des procédures qui régissent, au niveau des pays, la sécurité générale des bureaux, notamment les risques et les exercices d'incendie, la sécurité concernant les véhicules et les procédures d'évacuation des locaux; et organisation de stages de formation dans ce domaine.
- 34.54 La répartition des ressources du budget ordinaire prévues pour la composante 1 du sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 34.18 ci-après.

Tableau 34.18 **Ressources nécessaires (budget ordinaire) : sous-programme 2, composante 1 (coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain)**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire ^a				
Objets de dépense autres que les postes	52 215,2	52 215,2	–	–
Total	52 215,2	52 215,2	–	–

^a Ressources comprenant la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU au titre des activités liées à la coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain et la part des coûts de l'assurance contre les actes de malveillance imputable au budget ordinaire de l'ONU.

- 34.55 Le montant des ressources du budget ordinaire, soit 52 215 200 dollars, servirait uniquement à financer la part des activités cofinancées de la composante 1 du sous-programme incombant à l'ONU, à savoir : a) les coûts des activités de sécurité hors Siège cofinancées qui sont coordonnées par la Division des opérations régionales au Siège, comme il est indiqué dans le tableau 34.19 et aux paragraphes 34.57 et 34.58 ci-après (51 220 700 dollars); b) le coût de l'assurance contre les actes de malveillance couvrant le personnel hors Siège (994 500 dollars).
- 34.56 La répartition des ressources allouées aux activités cofinancées prévues pour la composante 1 du sous-programme 2 est indiquée ci-après.

Tableau 34.19 **Ressources nécessaires (activités cofinancées) : composante 1 (coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain) du sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
A. Montant global des ressources budgétaires ^a				
Postes	163 478,3	163 492,5	766	766
Autres objets de dépense	57 608,4	57 594,2	–	–
Total partiel	221 086,7	221 086,7	766	766

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
B. Quotes-parts hors budget ordinaire	5 640,6	5 721,4	13	13
Total	226 727,3	226 808,1	779	779

^a La part imputable au budget ordinaire de l'ONU du montant affecté aux activités cofinancées pour la composante 1 du sous-programme 2 s'élève à 52 215 200 dollars à la fois pour l'exercice biennal 2014-2015 et pour l'exercice biennal 2016-2017.

- 34.57 Le montant global des ressources budgétaires prévues pour les activités cofinancées qui s'élève à 163 492 500 dollars, soit une hausse de 14 200 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer 766 postes permanents [1 D-2, 8 D-1, 25 P-5, 184 P-4, 106 P-3, 13 P-2, 1 G(1°C), 20 G(AC) et 408 AL]. L'augmentation nette de 14 200 dollars, qui résulte de la proposition de reclasser deux postes P-5 en D-1 (99 000 dollars), est partiellement compensée par la baisse des dépenses découlant de la proposition de réaffecter deux postes hors Siège de conseiller en risques de sécurité terrain (1 P-4 et 1 P-3) au Groupe de la sécurité des locaux (84 800 dollars) qu'il a été récemment proposé de créer au Siège à New York. L'augmentation nette des ressources demandées au titre des postes serait couverte par la réaffectation interne des ressources relevant des autres objets de dépense allouées aux voyages (voir ci-dessous).
- 34.58 Le montant des ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes, qui s'élève à 57 594 200 dollars, soit une baisse de 14 200 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer : a) les autres dépenses de personnel (11 020 100 dollars), y compris les heures supplémentaires (401 400 dollars), le personnel temporaire (autre que pour les réunions) (499 200 dollars) et le coût total de la prime d'assurance contre les actes de malveillance couvrant le personnel des services extérieurs (10 119 500 dollars); b) les services de conseil d'experts nécessaires aux fins de l'évaluation des risques pour la sécurité sur le terrain (228 100 dollars); c) les déplacements des officiers traitants sur le terrain et des responsables de la sécurité des bureaux extérieurs qui se rendent au Siège pour des consultations ou des stages de formation (9 916 000 dollars); d) les services contractuels d'appui administratif fournis par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le terrain (13 467 200 dollars) et les services informatiques fournis au personnel de la Division des opérations régionales; e) les frais généraux de fonctionnement des bureaux extérieurs, notamment les frais de location et d'entretien des locaux, les frais d'entretien des véhicules et du matériel de sécurité, de communication et de bureau, et les dépenses de communication (15 429 100 dollars); f) l'achat de fournitures diverses destinées aux bureaux extérieurs (5 576 600 dollars); g) le remplacement du matériel de bureautique et de sécurité dans les bureaux extérieurs (1 957 100 dollars). La baisse nette de 14 200 dollars résulte de la proposition de réduire les ressources demandées au titre des voyages.
- 34.59 Les ressources budgétaires seraient complétées par des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant de 5 721 400 dollars, soit une augmentation de 80 800 dollars imputable au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ces ressources permettraient de financer 13 postes, les voyages, les services contractuels et d'autres dépenses de fonctionnement à l'appui des activités cofinancées, afin de limiter les risques et d'assurer l'application de politiques, de normes et de procédures opérationnelles de qualité fondées sur les pratiques de référence en matière de sécurité, dans toutes les opérations hors Siège des Nations Unies.

Composante 2

Appui aux bureaux extérieurs

Ressources nécessaires pour les activités cofinancées (montant global avant actualisation des coûts) : 14 240 800 dollars

Dont : a) Part inscrite au budget ordinaire : 3 449 200 dollars
b) Part inscrite au budget des autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies : 10 791 600 dollars

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) pour les activités financées principalement au moyen du budget ordinaire : 6 041 300 dollars

- 34.60 La responsabilité opérationnelle de la composante 2 du sous-programme 2 incombe principalement au Service de l'appui aux bureaux extérieurs. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au programme 28 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017. Le Service de l'appui aux bureaux extérieurs continuera de s'attacher à créer des conditions propres à réduire au minimum le nombre d'atteintes à la sécurité, par les moyens suivants : en élaborant, à partir des normes relatives à la formation à la sécurité et à la gestion du stress traumatique, un programme de formation cohérent pour tous les acteurs du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies; en organisant des ateliers et séminaires régionaux sur la sécurité et la sûreté et la gestion du stress; en élaborant des supports de formation et en les actualisant, compte tenu des besoins des deux sexes; en fournissant des services de soutien psychologique au personnel ayant subi un stress traumatique, selon les besoins; et en mettant au point des systèmes permettant de garantir à tous les fonctionnaires du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies l'accès à l'information et aux outils dont ils ont besoin pour exercer leurs fonctions.

Tableau 34.20 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Apporter des connaissances et des compétences en matière de sûreté et de sécurité à tous les acteurs concernés dans le système des Nations Unies et réduire ou prévenir le stress traumatique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité du personnel des Nations Unies de gérer le stress traumatique	i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires travaillant dans les lieux d'affectation à haut risque et de membres de leur famille ayant reçu une formation à la gestion du stress [pourcentage]	Objectif	96	96	95
		Estimation		96	95
		Résultats effectifs			95
	ii) Augmentation du nombre de conseillers de l'ONU ou d'organismes partenaires ayant reçu une formation à la gestion du stress traumatique dans les situations d'urgence [nombre de conseillers ayant reçu une formation]	Objectif	130	120	70
		Estimation		120	90
		Résultats effectifs			105

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iii) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires des Nations Unies bénéficiant d'une aide psychologique d'urgence ou d'un accompagnement à la suite d'incidents traumatisants [pourcentage]	Objectif Estimation Résultats effectifs	97	97 97	95 95 95
b) Renforcement des capacités des acteurs du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, des responsables (responsables désignés et membres des équipes de gestion du dispositif de sécurité) et des fonctionnaires	Accroissement de la participation aux activités de formation consacrées à la sécurité <i>Mesure des résultats</i>				
	[pourcentage de conseillers en chef pour la sécurité participant aux formations]	Objectif Estimation Résultats effectifs	100	100 100	– 95 –
	[pourcentage de conseillers pour la sécurité participant au programme de formation de niveau intermédiaire]	Objectif Estimation Résultats effectifs	100	100 100	– 85 –
	[pourcentage des conseillers pour la sécurité participant au programme de certification en matière de sécurité]	Objectif Estimation Résultats effectifs	100	100 100	– 100 –
	[pourcentage d'assistants à la sécurité recrutés sur le plan local participant à des activités de formation]	Objectif Estimation Résultats effectifs	95	95 95	– 70 –
	[pourcentage de responsables désignés participant à des activités de formation]	Objectif Estimation Résultats effectifs	100	100 100	– 90 –
	[pourcentage de responsables désignés par intérim membres de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité participant à des activités de formation]	Objectif Estimation Résultats effectifs	95	95 95	– 90 –
c) Mise en place de moyens permettant de localiser le personnel et de communiquer des renseignements utiles aux membres du système de gestion de la sécurité	i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires et de personnes à leur charge que l'on peut localiser à tout moment, quel que soit le lieu d'affectation	Objectif Estimation Résultats effectifs	96	96 96	96 95 95
	ii) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires du système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies ayant accès aux outils de gestion de l'information proposés	Objectif Estimation Résultats effectifs	96	96 96	96 95 92

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats		
		2016-2017	2014-2015	2012-2013
	par le Département sur le site Web du Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies (www.unsmin.org), à savoir le système de niveaux d'insécurité, le questionnaire sur la vulnérabilité des locaux, le système budgétaire de partage des coûts, le système de traitement des demandes d'autorisation de voyage, les consignes de sécurité à l'intention des voyageurs, le répertoire du personnel du Département et la base de données des sites des Nations Unies			
d) Amélioration de la capacité de prêter des services de gestion des risques aériens concernant les critères à appliquer pour le choix des exploitants aériens et leur utilisation à travers le monde afin d'assurer la planification des opérations	Amélioration des délais de fourniture de services et de conseils concernant les critères à appliquer pour le choix des exploitants aériens et leur utilisation à travers le monde pour les coordonnateurs des voyages aériens désignés et les professionnels de la sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité [nombre d'heures]	Objectif Estimation Résultats effectifs	72 — —	— — —

Facteurs externes

- 34.61 La composante 2 du sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :
- a) Le niveau des menaces et des risques auxquels sont exposés le personnel, les installations et les activités des Nations Unies n'a pas sensiblement varié;
 - b) Toutes les parties prenantes, dont les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, appuient l'action du Département et coopèrent pleinement avec lui pour atteindre l'objectif du programme, notamment en se conformant aux politiques et procédures liées à la sécurité et à la sûreté des fonctionnaires des Nations Unies, du personnel associé et des personnes à leur charge ainsi que des installations;
 - c) L'éventuel engagement de dépenses effectué en urgence à la suite de catastrophes survenues dans des pays, d'attentats terroristes perpétrés contre des installations ou des membres du personnel des Nations Unies ou de tout autre événement grave n'impose pas une réaffectation importante des ressources.

Produits

- 34.62 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

Autres activités de fond

- a) Présidence du groupe de travail sur la gestion du stress traumatique et du groupe de travail sur la formation à la sécurité du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, et participation aux réunions et aux ateliers de formation du Réseau et aux réunions des divers groupes de travail sur la gestion du stress traumatique et sur la formation, le but étant de favoriser l'établissement ainsi que la diffusion à l'échelle du système des Nations Unies de normes de prévention et de gestion du stress traumatique et de normes de sûreté et de sécurité qui lui sont propres;
- b) Renforcement de la résilience du personnel dans les lieux d'affectation à haut risque par une formation à la gestion du stress portant également sur des domaines connexes;
- c) Déploiement, au besoin, d'équipes itinérantes de formation ou de spécialistes de la formation qui assureront ou faciliteront l'exécution des programmes de formation à la sécurité des autres organismes, fonds, programmes et organisations participant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies;
- d) Élaboration et diffusion de supports d'information et de communication sur la gestion du stress;
- e) Uniformisation des instructions des Nations Unies sur la gestion du stress traumatique, avec le concours d'experts extérieurs de haut niveau représentant les grands courants mondiaux qui existent actuellement en la matière;
- f) Entretien de divers systèmes de gestion de l'information hautement prioritaires qui appuient le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et notamment :
 - i) Des systèmes d'aide à la décision destinés aux responsables de la sécurité dans le cadre du dispositif d'application du principe de responsabilité;
 - ii) Des outils d'aide à la gestion des crises;
 - iii) Des systèmes d'information pourvus d'une infrastructure sous-jacente solide et à très fort taux de disponibilité;
- g) Coordination des activités menées au sein du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour publier de nouvelles directives applicables aux voyages en avion, prévoyant notamment l'élaboration et l'utilisation de nouveaux outils de gestion des risques aériens, et organisation de missions d'enquête visant à évaluer les retombées des nouvelles directives;

Coopération technique

- h) Apport d'un soutien psychosocial au personnel des Nations Unies lors de situations d'urgence à grande échelle ou à la suite d'événements traumatisants isolés;
- i) Révision et mise à jour, selon que de besoin, des supports et des normes de formation à la sécurité à l'intention des fonctionnaires, des agents de sécurité et des responsables désignés ou membres des équipes de gestion de la sécurité;
- j) Formation de conseillers des Nations Unies et de conseillers locaux indépendants aux procédures de gestion du stress traumatique en vigueur dans le système des Nations Unies;
- k) Publication et distribution de la version révisée des CD-ROM « Sécurité de base sur le terrain » et « Cours de sécurité avancé sur le terrain », et fourniture d'un accès en ligne aux systèmes de gestion de la formation dans tous les pays et lieux d'affectation où se trouve du personnel des Nations Unies;

- l) Organisation et assistance à l'organisation d'ateliers de formation destinés aux responsables désignés et aux conseillers principaux pour la sécurité, aux membres des équipes de gestion de la sécurité et aux agents de sécurité des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et mise en place d'un programme de certification en matière de sécurité à l'intention des nouveaux coordonnateurs des mesures de sécurité sur le terrain;
- m) Organisation, à l'intention de certains membres du personnel, de cours élémentaires ou approfondis sur la gestion des situations de prise d'otages.
- 34.63 La répartition des ressources du budget ordinaire consacrées aux activités prévues dans le cadre de la composante 2 du sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 34.21 ci-après.

Tableau 34.21 **Ressources nécessaires (budget ordinaire) : sous-programme 2, composante 2 (appui aux bureaux extérieurs)**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	2 459,6	2 322,1	9	9
Autres objets de dépense ^a	3 723,2	3 719,2	—	—
Total	6 182,8	6 041,3	9	9

^a Y compris la part imputable au budget ordinaire de l'ONU du montant affecté aux activités cofinancées qui s'élève à 3 449 200 dollars à la fois pour l'exercice biennal 2014-2015 et pour l'exercice biennal 2016-2017.

- 34.64 Le montant de 2 322 100 dollars, en baisse de 137 500 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer en partie neuf postes [1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 3 G(AC)] affectés au dispositif de gestion des crises du Siège. La diminution résulte du gel du recrutement aux postes permanents, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 34.65 Les ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes, qui s'élèvent à 3 719 200 dollars, couvriraient : a) les frais généraux de fonctionnement, y compris les dépenses de communication et les dépenses d'entretien du mobilier et du matériel (111 400 dollars); b) des fournitures et accessoires divers (13 100 dollars); c) l'achat et le remplacement de mobilier et de matériel de bureautique (145 500 dollars); d) la part imputable à l'ONU (3 449 200 dollars) des dépenses cofinancées relevant de la composante appui aux bureaux extérieurs du sous-programme, qui sont présentées dans le tableau 34.22 ci-dessous. La réduction de 4 000 dollars au titre du mobilier et du matériel tient compte de la baisse prévue d'autres dépenses au cours de l'exercice 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 34.66 La répartition des ressources allouées aux activités cofinancées prévues dans le cadre de la composante 2 du sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 34.22 ci-après.

Tableau 34.22 **Ressources nécessaires (activités cofinancées) : composante 2 (appui aux bureaux extérieurs) du sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
A. Montant global des ressources budgétaires				
Postes	9 534,5	9 534,5	33	33
Autres objets de dépense	4 706,3	4 706,3	—	—
Total partiel	14 240,8	14 240,8	33	33
B. Ressources extrabudgétaires	521,5	515,7	—	—
Total	14 762,3	14 756,5	33	33

- 34.67 Le montant global des ressources budgétaires prévues pour les activités cofinancées (9 354 500 dollars) permettrait de continuer de financer 33 postes [1 D-1, 2 P-5, 12 P-4, 9 P-3, 1 G(1^{er}C), 6 G(AC) et 2 AL].
- 34.68 Les ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes, qui s'élèvent à 4 706 300 dollars, permettraient de financer : a) les déplacements sur le terrain liés à des situations d'urgence (1 314 100 dollars); b) les travaux contractuels pour les services techniques de sécurité aérienne, la formation spécialisée du personnel chargé de la sécurité et de la sûreté et les travaux contractuels d'imprimerie (2 798 800 dollars); c) les frais généraux de fonctionnement, y compris les communications, la location de mobilier et de matériel de bureautique (575 000 dollars); d) les fournitures et accessoires (18 400 dollars).
- 34.69 Les ressources budgétaires seraient complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant de 515 700 dollars, soit une baisse de 5 700 dollars résultant d'une diminution des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité des fonctionnaires du système des Nations Unies. Ces ressources permettraient de couvrir les dépenses au titre des services de consultants, des voyages, des services contractuels et d'autres dépenses de fonctionnement, et de financer l'élaboration et la diffusion auprès des fonctionnaires des Nations Unies d'informations sur la sécurité et la sûreté ainsi que la mise au point de processus d'information destinés à aider le Département à s'acquitter de sa fonction consistant à assurer l'application, dans l'ensemble des opérations hors Siège des Nations Unies, de politiques, de normes et de procédures de sécurité de qualité fondées sur les pratiques de référence en la matière.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) pour les activités financées principalement au moyen du budget ordinaire : 8 037 700 dollars

- 34.70 Le Service administratif aide les organes fonctionnels à exécuter les activités de fond confiées au Département en fournissant des services d'appui administratif et d'appui au programme dans les domaines de la gestion financière, de la gestion du personnel et de l'administration générale. Il aide le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité à élaborer le plan-programme biennal, à établir le budget-programme, à en suivre l'exécution et à en rendre compte, à gérer les ressources extrabudgétaires et à planifier, contrôler et coordonner la répartition des crédits demandés pour

l'administration générale. En outre, le Service administratif est chargé de sélectionner les conseillers pour les questions de sécurité et les administrateurs responsables de la coordination des mesures de sécurité affectés à des postes hors Siège, et d'organiser leurs carrières. Il coordonne également, avec le PNUD, les services administratifs et les services d'appui fournis par ce dernier aux bureaux chargés de la sécurité sur le terrain, et collabore également avec l'administration locale des villes accueillant des bureaux hors Siège et les commissions régionales afin de veiller à la cohérence des dispositions administratives régissant les services locaux de sécurité et de sûreté.

- 34.71 La répartition des ressources (budget ordinaire) pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 34.23.

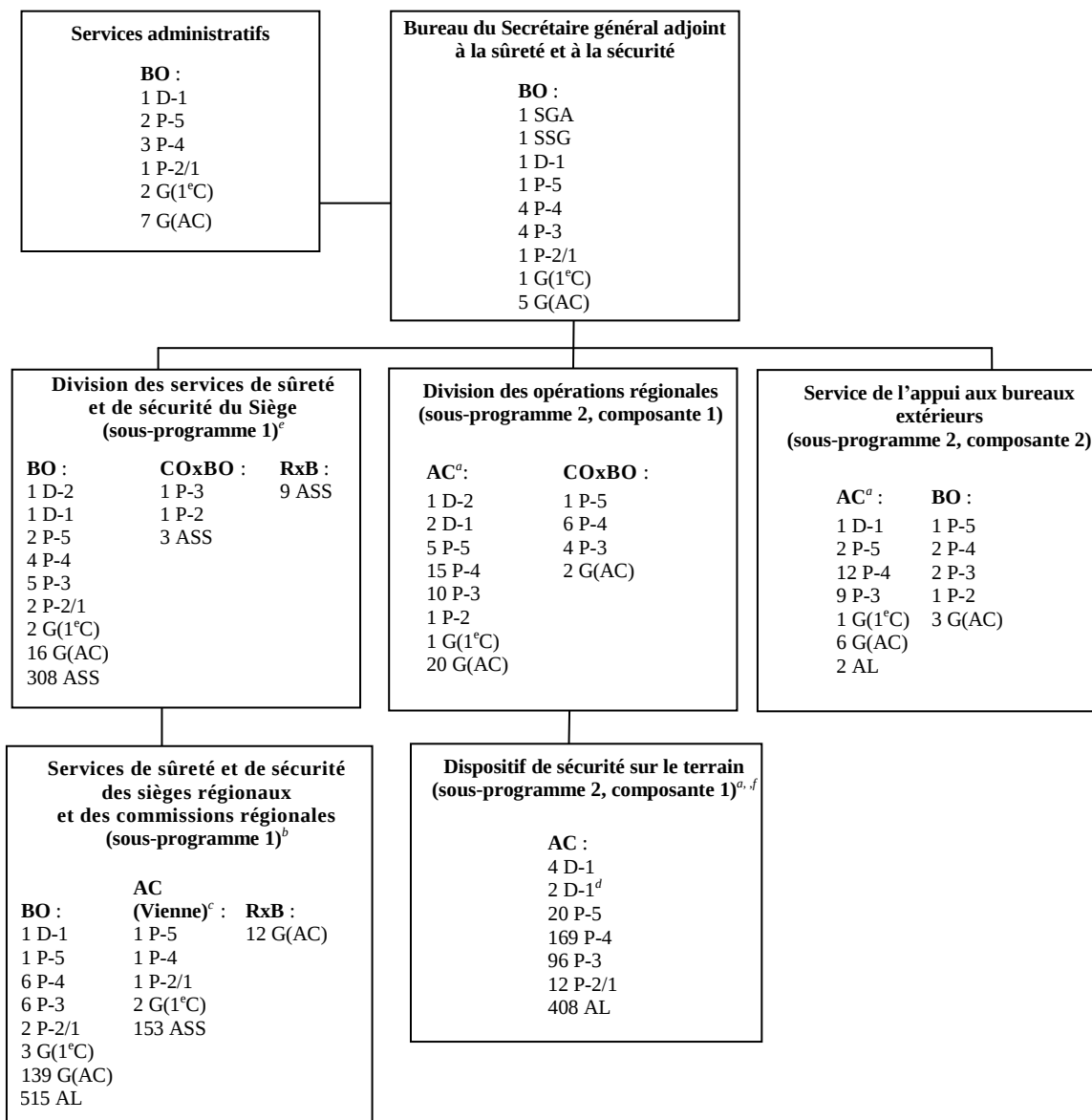
Tableau 34.23 **Ressources nécessaires (budget ordinaire) : appui au programme**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	4 185,8	4 063,2	16	16
Autres objets de dépense	4 134,8	3 974,5	—	—
Total partiel	8 320,6	8 037,7	16	16

- 34.72 Le montant de 4 063 200 dollars, en baisse de 122 600 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettrait de financer partiellement 16 postes [1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 1 P-2/1, 2 G(1°C) et 7 G(AC)]. Cette baisse s'explique par le gel du recrutement à des postes permanents, en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 34.73 Le montant de 3 974 500 dollars demandé pour les objets de dépense autres que les postes, en baisse de 160 300 dollars, permettrait de financer : a) les autres dépenses de personnel nécessaires pour absorber la charge de travail pendant les périodes de pointe (540 600 dollars); b) les voyages du personnel chargé de coordonner la prestation de services administratifs dans les principaux lieux d'affectation (87 600 dollars); c) les services contractuels couvrant la part du Département dans les services informatiques centralisés (325 900 dollars); d) les frais généraux de fonctionnement, notamment la location des locaux, les communications et la location de mobilier et de matériel (2 649 700 dollars); e) les fournitures et accessoires (248 700 dollars); f) l'achat et le remplacement de mobilier et de matériel de bureautique (122 000 dollars). Cette baisse s'explique par : a) les réductions proposées au titre des voyages (9 700 dollars), correspondant à la baisse des dépenses qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et b) les réductions au titre des frais généraux de fonctionnement (99 800 dollars) et des achats de fournitures et d'accessoires (50 800 dollars), correspondant aux gains d'efficacité prévus pour l'exercice biennal 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017



Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général; AC : activités cofinancées; AL : agent local; ASS : agent du Service de sécurité; BO : budget ordinaire; G(AC) : agent des services généraux (Autres classes); G(1^{re}C) : agent des services généraux (1^{re} classe); RxB : ressources extrabudgétaires.

^a Postes cofinancés par tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité sur le terrain.

^b Y compris les services de sécurité et de sûreté d'autres lieux d'affectation et des commissions régionales.

^c Postes cofinancés par tous les organismes ayant des bureaux au Centre international de Vienne et dépendant du Service de la sécurité et de la sûreté du Centre.

^d Reclassement.

^e Y compris 1 P-5 et 1 G(AC) pour le nouveau groupe de la sécurité des locaux qu'il est proposé de financer au moyen du budget ordinaire.

^f Y compris 1 P-4 et 1 P-3 pour le groupe de la sécurité des locaux qu'il est proposé de créer.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation***Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
(A/67/624)**

Le Comité consultatif réaffirme que les arrangements en matière de participation aux coûts afférents à la sécurité hors Siège sont importants pour garantir que toutes les parties concernées partagent à la fois la maîtrise et la responsabilité du système (voir A/64/7/Add.16, par. 25), et que le Département devrait revoir et évaluer de façon critique les ressources dont il dispose et les comparer à ses besoins et priorités opérationnels (voir A/66/7, titre XII, par. XII.6). À ce sujet, le Comité considère que la présentation du montant global des ressources nécessaires pour les activités cofinancées gagnerait à être plus transparente et plus cohérente. Le Comité prie le Secrétaire général de faire en sorte que les prochains projets de budget contiennent des précisions sur les fonctions et les dépenses connexes qui doivent être financées au moyen du montant global des ressources nécessaires pour les activités cofinancées, ainsi que sur celles des organismes participants qui sont censées compléter les activités menées par le Département sur le terrain (par. 9).

(A/68/7)

Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a, dans sa résolution 67/254, réaffirmé le principe de la responsabilité commune du Secrétariat de l'Organisation et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernant la sûreté et

À l'échelle locale, les organismes participant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont continué de répondre aux besoins ponctuels propres au pays concerné en prélevant des ressources prévues pour les activités cofinancées. Le Département de la sûreté et de la sécurité continue d'effectuer toutes les démarches possibles pour obtenir des informations budgétaires relatives à la sécurité, pays par pays et par entité, de la part des institutions, fonds, programmes et organisations. Il convient de noter que le Département n'a pas nécessairement accès à toutes ces informations et qu'il incombe aux organismes participants de les communiquer à leurs propres organes directeurs, quoique pas nécessairement au niveau national, et d'une manière susceptible d'aider le Département à dresser un tableau complet de toutes les dépenses relatives à la sécurité hors Siège.

Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 du Département de la sûreté et de la sécurité présente séparément les ressources demandées au titre du budget ordinaire et le montant global des ressources nécessaires pour les activités cofinancées.

Comme le lui avait demandé le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité lors de sa dix-

Résumé de la recommandation

la sécurité de leur personnel, et la nécessité que le financement des initiatives de sûreté et de sécurité, reposant sur le partage des coûts, soit clairement défini, prévisible et sûr. Il considère que le budget du Département de la sûreté et de la sécurité devrait donner le détail des montants proposés en précisant les fonctions auxquelles ils correspondent et qui sont exécutées respectivement par le Département de la sûreté et de la sécurité, dans le cadre du budget ordinaire, par les organismes participant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies, dans le cadre du montant global prévu pour les activités cofinancées, et par les bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies; que ce budget devrait notamment comprendre des informations sur le soutien administratif et logistique, les infrastructures et les dispositifs d'appui qui sont fournis aux composantes sécurité financées par ces entités au moyen de ressources autres que celles prévues pour les activités cofinancées. Le Comité compte que le projet de budget-programme pour 2016-2017 présentera des informations complètes et consolidées sur les fonctions et les dépenses connexes qui doivent être financées au moyen du budget ordinaire, du montant global des ressources prévues pour les activités cofinancées, ainsi que des budgets respectifs des organismes participants, et qu'il indique notamment la part de chacun de ces organismes dans le montant global des ressources prévues pour les activités cofinancées. Le Comité recommande que l'Assemblée générale demande que des informations sur les lignes directrices et les méthodes mises au point par le Département pour déterminer les

Suite donnée à la recommandation

neuvième session, en septembre 2013, le Département a récemment réalisé un examen stratégique de ses opérations, où il a décrit et classifié les tâches importantes qu'il accomplissait et les services de sûreté et de sécurité qu'il fournissait au système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et défini les principaux domaines à développer et à améliorer, notamment l'intégration opérationnelle des composantes de sécurité qui relèvent du Département.

En ce qui concerne les ressources approuvées pour les tâches assignées au Département, le projet de budget-programme présente les informations en trois parties distinctes :

- i) **Le budget ordinaire**, qui représente les dépenses assumées par les États Membres, c'est-à-dire celles qui correspondent aux activités du Secrétariat de l'ONU et à la part des activités cofinancées à la charge de l'ONU ainsi que des services de sécurité de l'Office des Nations Unies à Vienne à la charge de l'ONU (cofinancés);
- ii) **Le montant global des ressources nécessaires pour les activités cofinancées**, qui est le coût total des activités des Nations Unies sur le terrain (voir ci-dessus);
- iii) **Le montant des ressources nécessaires pour l'ensemble des activités**, qui est la somme de i) et ii).

Le chapitre 34 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 présente le montant des ressources nécessaires pour l'ensemble des activités, à savoir les dépenses prévues pour assurer la sûreté et la sécurité au Secrétariat de l'ONU, dans les bureaux hors Siège, dans les commissions régionales et sur le terrain, ainsi que la coordination de la sécurité et les services d'appui pour tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

dépenses et les fonctions à financer au moyen du montant global des ressources prévues pour les activités cofinancées figurent également dans le projet de budget-programme pour 2016-2017 (par. XII.17).

Le Comité consultatif est conscient de la diversité des conditions de sécurité dans lesquelles les entités du système des Nations Unies doivent exécuter leur mandat; il estime cependant que le regroupement des bureaux, organismes, fonds et programmes, dans les conditions appropriées, pourrait avoir une incidence positive sur la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux des Nations Unies, tout en permettant de faire des gains d'efficacité et des économies supplémentaires. Il réitère donc sa précédente recommandation, tendant à ce que le Secrétaire général veille à ce que les possibilités de partage de locaux par des entités des Nations Unies soient exploitées dans tous les lieux d'affectation, en application de sa résolution 44/211 (voir A/67/484, par. 26). Il recommande que l'Assemblée prie le Secrétaire général de fournir, dans le projet de budget-programme pour 2016-2017, des informations sur l'état d'avancement du regroupement des bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que sur la méthode utilisée par le Département de la sûreté et de la sécurité pour déterminer si un tel regroupement est adapté (par. XII. 20).

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017, des renseignements détaillés sur

L'Organisation explore activement les possibilités de regroupement des bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dans les situations et les conditions où des locaux communs offrent une sûreté et une sécurité accrues au personnel et permettent aux différentes entités de mener leurs programmes respectifs. Pour ce qui est des conditions de sécurité, les éléments suivants sont pris en considération : a) la possibilité de fournir une protection sans faille à un grand nombre de membres du personnel concentrés en un seul lieu; b) les risques en présence, notamment les menaces telles que tirs indirects et capacités des éléments extrémistes; c) l'existence de locaux adaptés à la cohabitation, en termes de surface et d'infrastructure; d) la possibilité d'appliquer des mesures de sécurité, notamment d'instaurer un périmètre de sécurité et des restrictions d'accès. Du point de vue des programmes, on tient compte des éléments suivants : a) les locaux communs doivent se situer dans des lieux appropriés, de nombreux organismes, fonds et programmes des Nations Unies travaillant dans des endroits reculés pour distribuer une aide alimentaire, mener des campagnes de vaccination ou fournir une assistance très variée dans les camps de réfugiés; b) d'autres organismes des Nations Unies, en fonction de leur mandat, partagent leurs locaux avec les institutions publiques d'États Membres, notamment les autorités chargées de la santé, de l'irrigation et de l'agriculture. Au vu des considérations ci-dessus, le regroupement a été mis en œuvre à des degrés divers dans plusieurs missions, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile sont appliquées dans 161 pays et zones de mission. Dans 126 d'entre eux, leur mise en œuvre est soutenue financièrement par les organismes participant au système de gestion de la sécurité, alors que dans les 35 autres elle incombe exclusivement au

Résumé de la recommandation

l'indemnité versée au titre des services de sécurité au domicile, le nombre de fonctionnaires de l'ONU qui la perçoivent, les lieux d'affectation où elle est exigible et la façon dont elle est financée (par. XII.21).

Suite donnée à la recommandation

personnel du système. Ces normes, qui ne s'appliquent qu'au personnel recruté sur le plan international, ont pour fonction de protéger les membres du personnel à leur domicile et de limiter la criminalité. Les facteurs déterminants pour en bénéficier sont les conditions de sécurité locales, ainsi que la portée et l'ampleur des mesures de sécurité, qui vont du recrutement d'agents de sécurité à l'installation de systèmes d'alarme en passant par le renforcement des structures.

Les coûts liés aux mesures de sécurité au domicile sont inscrits à la rubrique des dépenses communes de personnel relatives aux postes de responsable de la sécurité des bureaux extérieurs. Le montant demandé pour les indemnités versées au titre des services de sécurité au domicile est généralement actualisé en même temps que les autres dépenses communes de personnel au moment de l'établissement du premier rapport sur l'exécution du budget.

Annexe III

Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017

<i>A/68/6 (Sect. 34), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
34.20 b) i)	Missions d'établissement des faits : missions d'inspection et de contrôle de conformité, selon la nature de l'activité; élaboration et diffusion de rapports sur le respect des normes assortis de recommandations fondées sur les constats de ces missions;	40	Caduc. Les missions d'inspection et de contrôle de conformité ne seront pas reconduites car l'examen stratégique interne du Département a révélé qu'il fallait que le groupe du contrôle de conformité concentre plutôt ses efforts sur la réalisation d'évaluations de type qualitatif (évaluation de l'impact, évaluations thématiques et stratégiques), qui ne requièrent pas de missions d'inspection et de contrôle de conformité.
	Élaboration de méthodes d'auto-évaluation et mise en place d'un système d'auto-évaluation du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle;		Achevé. L'élaboration des méthodes d'auto-évaluation s'est achevée en 2015.
34.50 e) vii)	Un système d'établissement de cartes d'identité à l'échelle mondiale;		Autre. Le système d'établissement de cartes d'identité à l'échelle mondiale n'a pas été reconduit après l'examen interne des priorités du projet. Afin de répondre aux besoins immédiats, la priorité a été donnée à d'autres systèmes, tels que la version 2.0 du système d'information sur les incidents touchant à la sûreté et à la sécurité et l'évaluation informatisée des risques.
34.50 e) iii)	Une base de données exhaustive sur la formation;		Achevé
34.50 e) iv)	Un portail destiné à la mise en commun d'informations spécialisées par les experts de la gestion du stress;		Achevé
34.50 e) v)	Un système d'intégration des données relatives aux ressources humaines provenant d'Atlas et du Système intégré de gestion;		Achevé
34.50 e) vi)	Un système permettant de suivre les résultats des évaluations de la conformité.		Achevé
Total		40	

Annexe IV

Montant indicatif des ressources prévues pour l'ensemble des activités du Département de la sûreté et de la sécurité

Ressources nécessaires par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Montant des ressources nécessaires pour l'ensemble des activités (relevant du budget ordinaire et cofinancées)

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Variation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
			Montant	Pour- centage			
A. Direction exécutive et administration	6 857,6	6 989,4	(66,0)	(0,9)	6 923,4	200,1	7 123,5
B. Programme de travail							
Activités relevant du budget ordinaire ^a	171 256,6	165 765,2	(641,0)	(0,4)	165 124,2	7 757,2	172 881,4
Activités cofinancées	251 255,9	266 072,8	–	–	266 072,8	11 298,9	277 371,7
C. Appui au programme							
Activités relevant du budget ordinaire	8 233,1	8 320,6	(282,9)	(3,4)	8 037,7	309,0	8 346,7
Total partiel, 1	437 603,2	447 148,0	(989,9)	(0,2)	446 158,1	19 565,2	465 723,3

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant estimatif)	2016-2017 (montant prévu)
B. Programme de travail			
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	1 456,8	1 748,3	1 806,5
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs			
Composante 1.			
Coordination régionale des dispositifs de sécurité sur le terrain	5 894,5	5 640,6	5 721,4
Total partiel, 2	7 351,3	7 388,9	7 527,9

3) Ressources extrabudgétaires

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant estimatif)	2016-2017 (montant prévu)
B. Programme de travail			
1. Coordination de la sécurité et de la sûreté	6 132,2	6 480,7	5 750,3

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant estimatif)	2016-2017 (montant prévu)
2. Coordination régionale des dispositifs de sécurité et appui aux bureaux extérieurs Composante 2. Appui aux bureaux extérieurs	580,3	521,5	515,7
Total partiel, 3	6 712,5	7 002,2	6 266,0
Total	451 667,0	461 539,1	479 517,2

^a À l'exclusion de la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU conformément aux accords de partage des dépenses, d'un montant effectif de 61 144 000 dollars pour l'exercice biennal 2012-2013, et d'un montant estimatif de 62 676 000 dollars pour 2014-2015 et pour 2016-2017.

Postes nécessaires (inscrits au budget ordinaire et cofinancés)^a

	Postes permanents (montant des ressources nécessaires pour l'ensemble des activités)		Postes temporaires						Total	
			Montant des ressources nécessaires pour l'ensemble des activités		Quotes-parts hors budget ordinaire ^b		Ressources extrabudgétaires ^c			
							2014- 2015	2016- 2017		
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
ASSG	1	1	—	—	—	—	—	—	1	1
D-2	2	2	—	—	—	—	—	—	2	2
D-1	11	13	—	—	—	—	—	—	11	13
P-5	37	35	—	—	1	1	—	—	38	36
P-4/3	348	348	—	—	11	11	—	—	359	359
P-2/1	21	21	—	—	1	1	—	—	22	22
Total partiel	421	421	—	—	13	13	—	—	434	434
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	12	12	—	—	—	—	—	—	12	12
Autres classes	196	196	—	—	2	2	14	12	212	210
Total partiel	208	208	—	—	2	2	14	12	224	222
Catégories diverses										
Agents de sécurité	461	461	—	—	3	3	9	9	473	473
Agents locaux	925	925	—	—	—	—	—	—	925	925
Total partiel	1 386	1 386	—	—	3	3	9	9	1 398	1 398
Total	2 015	2 015	—	—	18	18	23	21	2 056	2 054

^a Les postes nécessaires pour le Département de la sûreté et de la sécurité financés au moyen des ressources prévues pour l'ensemble des activités étaient au nombre de 957 pour 2014-2015 et pour 2016-2017, et cofinancés conformément aux accords de partage des dépenses.

^b Imputés uniquement sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

^c Imputés sur les ressources extrabudgétaires provenant des recettes perçues au titre de l'appui au programme et correspondant au remboursement des dépenses engagées pour les services d'appui aux structures administratives.

Répartition des ressources nécessaires pour l'ensemble des activités

(En pourcentage)

	<i>Budget ordinaire et cofinancement</i>	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	1,6	–	–
B. Programme de travail			
Activités relevant du budget ordinaire ^a	37,0	24,0	91,8
Activités cofinancées	59,6	76,0	8,2
Total partiel, B	98,2	100,0	100,0
C. Appui au programme			
Activités relevant du budget ordinaire	1,8	–	–
Total partiel, C	1,8	–	–
Total	100,0	100,0	100,0

^a À l'exclusion de la part des dépenses cofinancées à la charge de l'ONU conformément aux accords de partage des dépenses.